

15 Octobre 2020 : Un conseil municipal sous tension

Une attitude provocatrice et inutilement polémique du Maire et de sa majorité.

La démocratie vit par les échanges entre élu-e-s, des questionnements et échanges, des propositions et du partage des informations et notamment celles que vous nous apportez lors de nos rencontres.

Nous pensions ainsi que le maire, les élus de sa majorité pouvaient être à l'écoute, se montrer réceptifs et responsables face à nos interventions en conseil municipal, des interventions nées de la lecture attentive des délibérations, avec le souci de faire des propositions concrètes.

Mais nous avons eu droit à des attaques personnelles, du mépris, des réponses complètement à côté de la plaque et le couplet habituel qui en devient ridicule: le Maire et sa 1ère adjointe répétant en boucle qu'ils ont été élus par « 59 % des Aulnaysien.ne.s » et qu'ils nous demandent de les laisser gouverner. Où est la démocratie ?

Pour rappel, M. Beschizza n'a été élu qu'avec 18 % des inscrits sur les listes électorales.

Ils se disent « légitimes » de par ces résultats électoraux. C'est un fait, mais les conseillers municipaux d'opposition doivent avoir toute leur place au sein du conseil municipal.

Voici un résumé des délibérations votées et des propositions faites par notre groupe.

-De la parole aux actes ? Plusieurs délibérations sur l'écologie, la nature et la lutte contre le gaspillage alimentaire étaient à l'ordre du jour, ainsi que notre vœu pour mettre urgemment l'action pour le climat au programme des actions municipales.

Nous avons salué et approuvé ces nouvelles mesures, tout en demandant à la majorité de joindre la parole aux actes.

Cela passe notamment par :

-la révision du PLU qui permet depuis 2015 la construction de bâtiments de 20 m sur les serres municipales et les terres attenantes, **pour mettre en place une zone agricole protégée.**

-annuler l'abattage des arbres prévu à Chanteloup pour l'installation d'une station de lavage, - planter de nouveaux arbres

-voter **notre vœu pour répondre à l'urgence climatique avec un calendrier précis, des actions concrètes sur l'ensemble de notre ville** pour le bien de la planète, pour une meilleure qualité de vie avec une attention particulière pour les plus pauvres.

Toutes ces propositions furent balayées d'un revers de main. Même les propositions faciles à mettre en place concernant le gaspillage alimentaire :

-Mener un partenariat avec l'entreprise sociale Linkee qui fait une redistribution des invendus des marchés, supermarchés, commerçants et des restaurants municipaux aux associations qui œuvrent pour les personnes dans le besoin.

-Sensibiliser sur l'application Too good to Go qui permet de bénéficier de paniers repas comportant les invendus du jour à des prix imbattables.

-Une meilleure desserte de bus à O'Parinor . Très bonne chose, cela était attendue depuis fort longtemps. Nous avons proposé de réfléchir également à une circulation apaisée, sécurisée pour les piétons, cyclistes, poussettes ou trottinettes. Nous porterons ce sujet de mobilités douces auprès de O'Parinor.

-Installation d'un terrain synthétique dans le quartier de la Rose des Vents et sur le terrain de Rugby. Nous avons interrogé le maire sur ce type de revêtement. Il a été démontré que certains

synthétiques sont nocifs et très polluants pour la planète et pose des questions de santé, d'écologie . Matériel utilisé : des pneus (composition des pneus : substances cancérigènes, problèmes endocriniens)

Nous avons proposé des alternatives avec de la fibre de coco, liège, noyaux olives broyés : solution éthique et éco-responsable.

Les arbres abattus sur le terrain de rugby seront-ils replantés ailleurs ?

Nous avons attiré l'attention de la municipalité pour que les investissements servent autant les filles que les garçons. Nous constatons que la majorité des dépenses d'équipements sportifs publics bénéficie aux hommes. Réponse arrogante et déplacée du maire.

-Création d'un conseil des jeunes, durée de mandat 2 ans, 16-20 ans , 15 à 20 membres:

C'est une bonne initiative. Même si c'est une expérimentation, nous regrettons que l'on écarte les 20-25 ans et les 10-16 ans. Cela pourrait être l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique au sein du service jeunesse plutôt que d'envisager la privatisation du secteur animation du service jeunesse. Nous attendons d'ailleurs toujours une réponse à notre courrier de cet été.

Donnons un sens et un cap à notre jeunesse avec des vraies missions, un parcours citoyen

-Convention de partenariat pédagogique entre Claude Monet et le collège Christine de Pisan .

Interventions de 2 enseignants, 3 heures par semaine. Ce type d'initiative est à encourager afin de permettre un accès à l'art et une réelle mixité dans les établissements.

-Convention de partenariat pédagogique avec l'institut médico-éducatif Toulouse Lautrec.

La culture doit être pour tous et toutes. Elle permet l'émancipation.

-Concession Mitry Princet il faut avoir une vision plus globale intégrant services publics, équipements, réseaux et biodiversité. Par contre, la suppression de la construction de logements dans l'école du Bourg va dans le bon sens. Les habitants et notamment les parents d'élèves disaient depuis des années que le mélange d'opérations immobilières et d'aménagement scolaire ne faisait pas bon ménage. Nous tenons ici à remercier chaleureusement les parents, la communauté éducative qui ont supporté la dépollution, les algeco et su toujours faire preuve de sang-froid, de rigueur et d'abnégation.

-Exonération des droits de voirie en raison de la crise sanitaire. Nous avons demandé que la prime Covid des agents commencent à la même date que cette exonération et non une semaine après.

- Versement de 30 000 euros de l'ARS pour deux projets en destination de la jeunesse.

-Garantie d'emprunt pour la réhabilitation de nombreux logements et cela sans augmentation des charges pour les locataires. Au passage nous avons interrogé le Maire et sa première adjointe sur le remboursement des charges indûment perçues par l'office par les locataires de l'allée Saint-Just ? Le Maire nous a demandé d'écrire à ce sujet à Mme Maroun.

Nous avons interrogé la municipalité sur le devenir de l'OPH au regard des obligations fixées par la loi ELAN . Fusion ou achat ? Le Maire a indiqué qu'il y avait plusieurs options sur la table : le bailleur départemental Seine-Saint-Denis Habitat, l'OPH de Drancy et de Tremblay.

Un organisme de coordination sera crée le temps de prendre une décision définitive.

-Le maire rappelé à l'ordre par la Préfecture :

Lors du conseil municipal du mois de mai, la délibération concernant les indemnités des élu.e.s avaient fait débat car nous avons été fort surpris par l'augmentation spectaculaire de 11 000 par an de l'indemnité du Maire .

Rappelé à la loi par la préfecture, le Maire s'est défaussé sur son administration. Pour nous ce n'est pas qu'une faute des services, même si l'augmentation est légale est indécente au regard des difficultés rencontrés par de nombreux concitoyens.

Le maire a du présenter à ce conseil municipal, une nouvelle délibération fixant l'augmentation de ses indemnités à 5 000 € ce qui reste tout à fait conséquent.

Nous avons bien fait de dénoncer ces augmentations. La municipalité avait à l'époque crié au loup et même eu des propos faux et insultants envers notre collègue Alain Amédéo. Nous avons demandé des excuses au Maire mais en vain.

Profitant de la délibération proposant une subvention exceptionnelle pour changer le logiciel de la billetterie de l'IADC, nous avons salué chaleureusement le travail exceptionnel des équipes de l'IADC, de Prévert et du Cap.

Crise Covid : Total des dépenses 3 millions d'euros dont 600 000 euros pour les masques (projection sur l'année). L'état peut rembourser jusqu'à 77000 euros.

La ville à ce jour a reçu 23 000 euros de remboursement pour les masques, 350 000 euros pour les cités éducatives, 79 500 € plan quartier été, 99 000 euros colos apprenantes.

Un bilan complet et détaillé des dépenses sera fait ultérieurement ainsi que sur les aides perçues. Cette exigence de transparence est indispensable pour nous tous.

Créations de postes. Nous avons relaté les demandes des syndicats concernant la fatigue et l'épuisement des agents communaux notamment ceux de la restauration municipale, du Centre municipal technique, du service nettoyage...

Présentation du guide interne de la commande publique et de la politique d'achats de la ville d'Aulnay. Nous avons rappelé le cadre vertueux sur lequel la ville doit tendre, une exigence de transparence et des garde-fous pour lutter contre toute forme de corruption. Nos propositions furent une nouvelles fois rejetées.

Question Orale :

Nous avons appris il y a quelques semaines que **l'Intermarché de la Rose des Vents** fermait définitivement suite à un litige entre Intermarché et les gérants ?

Pouvez-vous nous indiquer le motif exact de ce litige ? L'état des discussions entre la ville et Intermarché suite à votre courrier ? Un repreneur va t-il arriver et dans quels délais? Des entrepreneurs Aulnaysiens sont -ils prêts à investir ? Le service du développement économique et Paris Terre d'Envol se sont-ils saisis de ce sujet qui plonge tout un quartier et des salariés dans l'incertitude?

Le Maire nous a indiqué que le litige serait dû à un problème de réapprovisionnement et de paiement entre Immo, Mousquetaires et les gérants. C'est un dossier complexe qui va prendre un peu de temps. La municipalité va mettre en place une navette après consultation des habitants. On est tous d'accord que c'est insuffisant mais c'est mieux que rien. Parallèlement le service développement économique reçoit des potentiels repreneurs.

La subvention exceptionnelle en faveur des libanais n'a pu être votée durant ce conseil municipal car la ville cherche toujours une ONG ou association reconnue .Nous allons de notre côté poursuivre nos propositions.

Retrouver l'ensemble du conseil municipal qui à défaut d'avoir pu être vu en direct, est en ligne à cette adresse :

<https://m.youtube.com/watch?feature=youtu.be&v=EOyNuuYMMJQ>

Vos élu.e.s engagé.e.s à vos côtés,

Oussouf Siby
Sylvie Billard
Alain Amédro
Sarah Kassouri
Fleury Drieu